



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 130958

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur l'article 16-A de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations modifié par l'article 4 de loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Deux décrets en Conseil d'État doivent prévoir les échanges d'informations ou de données entre autorités administratives et le délai de conservation des informations et données applicables à chaque système d'échange entre autorités administratives. Or, à ce jour, ces décrets n'ont toujours pas été publiés. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour accélérer la publication de ces textes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130958

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2360

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)